

## PLAN DE PARTICIPATION

### Comité d'aide au développement

**Références:**

- 19.06.2013
- 12.06.2014
- 27.06.2014
- 30.04.2015
- 27.07.2015
- 27.10.2015
- 14.03.2016
- 05.04.2016
- 22.07.2016
- 10.10.2016
- 04.11.2016
- 30.03.2017
- 21.04.2017
- 09.06.2017
- 05.12.2017
- 10.01.2018
- 30.01.2018
- 30.01.2018
- 07.03.2018
- 25.04.2018
- 04.05.2018
- 26.06.2018
- 13.09.2019
- 04.10.2019
- 23.10.2019
- 28.03.2020
- 15.04.2020
- 15.05.2021
- 01.04.2023
- 04.10.2023
- 28.03.2024

## PLAN DE PARTICIPATION

<b>Organe de l'OCDE</b>	Comité d'aide au développement (CAD)
<b>Organes subsidiaires auxquels s'applique ce Plan</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau de CAD international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF)</li> <li>• Réseau du CAD sur l'évaluation du développement</li> <li>• Réseau du CAD sur l'environnement et la coopération pour le développement (ENVIRONET)</li> <li>• Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (Gendernet)</li> <li>• Réseau du CAD sur la gouvernance (GOVNET)</li> <li>• Groupe de travail du CAD sur les statistiques du financement du développement (GT-STAT)</li> </ul>
<b>Axes stratégiques des relations mondiales</b>	Approuvée le: 14 juin 2023
<b>ASSOCIÉS</b>	

<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'existence d'un cadre de politiques, institutionnel et de redevabilité (comprenant un système de suivi et d'évaluation) qui engage le pays à contribuer au développement durable, en partenariat avec les pays en développement, par le recours à des ressources publiques, ainsi que la preuve d'engagements politiques en phase avec le mandat du CAD et les accords internationaux.</li> <li>● Un effort d'aide ayant atteint un niveau convenu en termes d'aide publique au développement consentie, par exemple, un rapport APD/RNB supérieur à 0.20 % ou un volume d'APD représentant plus de 100 millions USD, ou un engagement assorti de délais à progresser vers de tels niveaux.</li> <li>● Fourniture d'informations sur l'alignement du candidat sur les instruments juridiques de l'OCDE relevant de la responsabilité du CAD, y compris des informations sur toutes les lois, politiques publiques, pratiques et plans futurs de mise en œuvre pertinents.</li> <li>● Fourniture d'informations sur les efforts du candidat en matière de coopération pour le développement, comprenant des statistiques annuelles sur les flux d'APD au niveau des activités pour une période d'au moins deux ans avant l'adhésion</li> <li>● Participation régulière aux réunions du CAD ainsi qu'aux réunions des organes subsidiaires d'intérêt mutuel en tant que Participant pendant au moins deux ans.</li> </ul> <p>En plus d'avoir approuvé la proposition portant sur les conditions d'octroi du statut d'Associé, le CAD est convenu que les obligations suivantes s'appliqueraient de la même manière aux Membres et nonMembres de l'OCDE adhérant au CAD, telles qu'énoncées dans le document <a href="#">DCD/DAC(2023)24/REV1</a> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Adhérer, au moment de l'adhésion, à tous les instruments juridiques relevant de la responsabilité du CAD<sup>1</sup>.</li> <li>● Se donner les moyens de participer à toutes les réunions du CAD et de l'un au moins de ses organes subsidiaires.</li> <li>● Participer à un examen à mi-parcours dans les deux ans suivant l'adhésion et à un examen par les pairs couvrant le cadre analytique complet dans un délai de cinq ans [<a href="#">DCD/DAC(2020)69/FINAL</a>] si ce dernier n'a pas eu lieu dans le cadre du processus d'adhésion du pays au CAD<sup>2</sup>.</li> <li>● Conduire des examens par les pairs réguliers de ses politiques et programmes de coopération pour le développement, en accord avec la méthodologie approuvée par le CAD, et faire office d'examineur lors de l'examen des programmes des autres membres du CAD.</li> <li>● Soumettre chaque année les statistiques officielles et privées requises qui répondent aux exigences, normes de déclaration et méthodes du CAD<sup>3</sup>.</li> <li>● Fournir des informations succinctes qui seront incorporées sur demande dans le Rapport sur la coopération pour le développement.</li> </ul>
-------------------	---

<b>Redevance</b>	Partie inférieure I Redevance Associés <sup>4</sup>		
<b>Associés</b>	<b>Organes auxquels s'applique l'invitation</b>	<b>Date d'approbation</b>	<b>Échange de lettres</b>
Aucun			
<b>PARTICIPANTS</b>			
<b>Participant</b>	<b>Organes auxquels s'applique l'invitation</b>	<b>Date d'approbation</b>	<b>Lettre d'acceptation</b>
Arabie saoudite	Tous	14.03.2016	21.05.2018
Azerbaïdjan	Tous	04.10.2019	21.10.2019
Bulgarie	Tous	04.05.2018	05.06.2018
Émirats arabes unis	Tous	12.06.2014	01.07.2014
Koweït	Tous	12.01.2018	30.01.2018
Qatar	Tous	05.04.2016	22.04.2016
Roumanie	Tous	07.03.2018	05.04.2018

<sup>1</sup> Une liste mise à jour des instruments juridiques de l'OCDE sous la responsabilité du CAD est disponible sur le [Compendium en ligne des instruments juridiques de l'OCDE](#). Pour plus d'informations sur les instruments juridiques de l'OCDE, veuillez consulter la [page suivante](#).

<sup>2</sup> La méthodologie des examens par les pairs définit un cadre analytique complet (voir [\[DCD/DAC\(2020\)69/FINAL\]](#)). Selon le processus actuel des examens par les pairs, les membres du CAD ne sont pas évalués par rapport au cadre analytique complet, mais sur un nombre limité de domaines prioritaires convenus au début de l'examen par les pairs.

<sup>3</sup> Les membres du CAD ont l'obligation de rendre compte au Secrétariat de leurs apports de sources publiques et privées, conformément au mandat du CAD [\[C\(2022\)208\]](#) et aux Directives pour l'établissement des rapports statistiques [\[DCD/DAC/STAT\(2020\)44/FINAL\]](#).

<sup>4</sup> Le montant actuel est disponible à l'adresse suivante : [Participation des non-membres au sein des organes de l'OCDE - Relations Mondiales \(oecd.org\)](#).

## LISTE D'INVITÉS<sup>5</sup>

CAD et tous ses organes subsidiaires :

Invité	Date d'approbation
Afrique du Sud	28.02.2013
Antigua-et-Barbuda	15.04.2020
Argentine	28.03.2024
Bangladesh	21.04.2017
Brésil	28.02.2013
Cabo Verde	15.04.2020
Cambodge	05.12.2017
China (République populaire de)	28.02.2013
Croatie	27.06.2014
Égypte	28.03.2024
Éthiopie	28.03.2020
Géorgie	01.04.2023
Ghana	23.10.2019
Grenade	15.04.2020
Guatemala	15.04.2020
Inde	28.02.2013
Indonésie	28.02.2013
Kazakhstan	27.07.2015
Kenya	15.04.2020
Liechtenstein	01.04.2023
Macédoine du Nord	28.03.2024

<sup>5</sup> Les Partenaires listés comme Invités peuvent être invités à des réunions ou des points spécifiques, soumis à une invitation par le comité en question.

Malawi	10.10.2016
Malte	01.04.2023
Maroc	25.04.2018
Mauritanie	28.03.2024
Moldova	22.07.2016
Monaco	01.04.2023
Monténégro	09.06.2017
Mozambique	15.05.2021
Niger	25.04.2018
Ouganda	01.04.2023
Ouzbékistan	28.03.2024
Pérou	19.06.2013
Philippines	23.10.2019
Russie <sup>6</sup>	19.06.2013
Rwanda	30.04.2015
Samoa	30.04.2015
Sao Tomé-et-Principe	27.10.2015
Sénégal	13.09.2019
Îles Salomon	30.01.2018
Somalie	15.05.2021
Tanzanie	26.06.2018
Thaïlande	01.04.2023
Tunisie	15.05.2021
Ukraine	04.11.2016
Viet Nam	28.03.2024

<sup>6</sup> Le 25 février 2022, le Conseil a décidé de cesser toute invitation de la Fédération de Russie dans les organes où elle figure sur la liste des Invités.

<b>VUE D'ENSEMBLE POUR INFORMATION: INVITATIONS AUX PARTENAIRES CLÉS EN TANT QU'ASSOCIÉS, PARTICIPANTS OU INVITÉS</b>		
<b>Partenaire clé</b>	<b>Invitation en tant que</b>	<b>Organes auxquels s'applique l'invitation</b>
Afrique du Sud	Invité	Tous
Brésil	Invité	Tous
Chine (République populaire de)	Invité	Tous
Inde	Invité	Tous
Indonésie	Invité	Tous